



REGLEMENT DES TOURNOIS DÉCOUVERTE 92

- Responsable de la Compétition :** CDTT 92
01.58.34.70.73
Email : cdtt92@gmail.com
- Inscriptions :** Saisie des engagements sur l'ESPACE MONCLUB / Sportifs / Engagements
- 1^{er} Tournoi Découverte 92 :**
- Date de l'épreuve :** 11 décembre 2022
Date de clôture des inscriptions : 23 novembre 2022
Lieux :
Tarifs des engagements : 4 euros/inscription
- 2^e Tournoi Découverte 92 :**
- Date de l'épreuve :** 28 mai 2023
Date de clôture des inscriptions : 10 mai 2023
Lieux :
Tarifs des engagements : 4 euros/inscription

Sauf disposition particulière, le terme « joueur » utilisé dans ce règlement désigne indifféremment les joueurs ou les joueuses.

Préambule

Le Tournoi découverte 92 est une épreuve organisée par le CDTT 92, destinée à valoriser la pratique de la compétition auprès des jeunes licenciés ayant 500 points-licence n'ayant pas fait de compétition officielle (saisie sur SPID) pour la saison en cours.

Les parties ne seront pas saisies sur SPID, par conséquent elles ne donneront pas lieu à échanges de points entre les joueurs.

Les licences « **LOISIR** » ne basculeront pas en licences « **COMPETITION** ».

ARTICLE 1 : Conditions de participation

Tous les joueurs doivent être licenciés, « **Compétition** » ou « **Loisir** » à la F.F.T.T.

Seuls les joueurs ayant 500 points-classement officiel et n'ayant pas fait de compétition officielle (saisie sur SPID) pour la saison en cours au moment du tournoi peuvent participer à ce tournoi.

ARTICLE 2 : Licence et certificat médical

Chaque licencié doit être en règle avec la certification médicale.

ARTICLE 3 : Catégories – Limitation

Chaque participant ne peut s'inscrire que dans sa catégorie (âge et sexe).

Les tableaux garçons seront limités à 32 joueurs et à 3 joueurs maximum par club, exception faite du tableau A limité à 48 joueurs et à 4 joueurs maximum par club.

Les tableaux filles seront limités à 16 joueuses sans limitation d'inscription par club.

Selon le nombre de participants dans les tableaux, le responsable de l'épreuve pourrait être amené à fusionner certains tableaux.

Le Tournoi Découverte 92 comporte 6 tableaux :

Tableau A : -11 ans garçons
Tableau B : -13 ans garçons
Tableau C : -15 ans garçons
Tableau D : -19 ans garçons

Tableau E : -11 ans filles / -13 ans filles
Tableau H : -15 ans filles / -19 ans filles

ARTICLE 4 : Engagements

Les engagements doivent être saisis sur l'espace « monclub » via l'adresse internet <https://monclub.fft.com/login/> , en sélectionnant l'épreuve dans la rubrique « Sportifs », sous-rubrique « Engagements ».
La clôture des engagements est fixée au **23 novembre 2022** pour le **1^{er} tournoi Découverte 92** et au **10 mai 2023** pour le **second**. Seuls seront pris en compte les engagements saisis à ces dates.

ARTICLE 6 : Déroulement sportif

Chaque tableau se déroulera en 2 phases : 1 phase de 2 tours de poules, 1 phase sous forme de TED

Phase 1 : Poules

1^{er} tour de poules :

Les joueurs seront répartis par poules de 4 joueurs. Le premier de chaque poule sera qualifié directement **pour le tableau final**.

Les 2^e, 3^e et 4^e de poule disputeront le 2^e tour de poules.

L'ordre des rencontres sera le suivant : 1-4 2-3 1-3 2-4 1-2 3-4

2^e tour de poules :

Les joueurs seront répartis par poules de 3 joueurs. Le premier de chaque poule sera qualifié **pour le tableau final**.

Les 2^e et 3^e de poule seront alors éliminés.

L'ordre des rencontres sera le suivant : 1-2 1-3 2-3

Phase 2 : Tableau à élimination directe (TED)

Chaque joueur qualifié au premier tour de poule sera opposé à un joueur issu du 2^e tour de poule.

En cas de faible participation dans un ou plusieurs tableaux, le responsable de l'épreuve pourra adapter le déroulement selon la formule la mieux adaptée (composition des poules et nombre de qualifiés) ou procéder à la fusion de tableaux.

Pour tous les tableaux : Quels que soient le tableau et la formule choisie, aucune partie de classement ne sera jouée, sauf pour les perdants des 1/2 finales (places 3 et 4).

ARTICLE 7 : Déroulement des rencontres

Sauf pour les quatre premières places, toutes les parties se dérouleront en **2** manches gagnantes de 11 points (Au meilleur des 3 manches).

Les parties pour la 1^{ère} et la 3^{ème} place se dérouleront en **3** manches gagnantes de 11 points (Au meilleur des 5 manches).

Les joueurs sont tenus d'arbitrer sur sollicitation du Juge Arbitre.

ARTICLE 8 : Tenue - Balles

Une tenue réglementaire est obligatoire pour chaque participant(e).

Les balles utilisées seront de couleur blanche. La couleur de la tenue ne pourra pas être blanche.

ARTICLE 9 : Pointage

La fin de pointage des joueurs s'effectuera, pour toutes les catégories, une demi-heure avant le début de l'épreuve. Les horaires et lieux d'évolution des différentes catégories seront établis ultérieurement en fonction des engagements et diffusés aux correspondants des associations.

ARTICLE 10 : Retard – Forfait

Tout joueur absent à l'appel de son nom lors du 1^{er} tour de poules marquera 0 point par partie non disputée.

Tout joueur absent à l'appel de son nom lors de la 1^{ère} partie du 2^{ème} tour de poules sera déclaré forfait pour la compétition.

ARTICLE 11 : Récompenses

Une récompense sera remise aux **quatre premiers** de chaque **tableau**.

Le montant des engagements sera ajouté à la facture départementale adressée à chaque association.

Date de dernière révision : 30/09/2022